

# FICHE D'INSCRIPTION ACTIVITES SENIORS

GYM  
2023 / 2024

Cours municipaux  
pour les draveillois  
retraités à partir  
de 55 ans

**Précisez bien votre date de naissance, ainsi que votre téléphone et mail**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance :

Adresse : .....

Téléphone Portable : ..... Fixe : .....

Mail : .....

**Personne à contacter en cas d'urgence :**

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone Portable : ..... Fixe : .....

**Tarif : 40€ à l'année, pour 2 séances de gym par semaine.**

Choix de votre séance (cocher 2 cases au maximum)

MAURICE
Salle Alborghetti - Gym douce
<input type="checkbox"/> Lundi 11h
Gymnase des Mazières - Gym douce
<input type="checkbox"/> Mardi 9h15
Gymnase des Mazières - Gym douce / tonique
<input type="checkbox"/> Jeudi 9h15

ERIC
Salle Alborghetti - Gym douce
<input type="checkbox"/> Lundi 9h45
Gymnase de Mainville - Gym douce
<input type="checkbox"/> Vendredi 9h
Gymnase des Mazières - Gym douce
<input type="checkbox"/> Vendredi 10h30

MAURICE	
Salle Alborghetti - Salle bleue - Gym tonique	
<input type="checkbox"/> Mardi 10h30	<input type="checkbox"/> Jeudi 10h30

**La reprise des séances aura lieu le lundi 18 septembre 2023**

**Documents à fournir obligatoirement avec le dossier d'inscription**

- Un certificat médical de moins de 3 mois, précisant GYM DOUCE OU TONIQUE
- Le règlement par chèque à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC
- Un justificatif de domicile

**Retour des dossiers**

Les dossiers devront être déposés COMPLETS par la personne qui s'inscrit au service des Sports (53 rue Ferdinand Buisson à Draveil), **du 04 septembre 2023 au 20 octobre 2023.** Les inscriptions se feront seulement **de 9h à 11h30 du lundi au vendredi.**

*L'inscription s'effectue suivant un nombre limité de participants pour des raisons de sécurité.*

*Le service des sports se réserve la possibilité de modifier les horaires et les lieux des activités seniors en cours d'année au regard de nécessité de service afin de respecter les normes de sécurité en vigueur.*

*Aucun remboursement ne pourra être effectué pour quelques motifs que ce soit pendant la durée totale de l'adhésion autant du fait du participant que de l'organisation des cours.*